

Toutefois, il est évidemment impossible à ce petit nombre de prêtres de pourvoir aux besoins spirituels d'une population ruthène aussi considérable, et qui s'accroît chaque jour davantage. La même difficulté ne se présente pas chez les Polonais, car ils peuvent avoir des prêtres de leur nationalité.

Mais pour bien des raisons qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer, peu d'espoir nous vient de Galicie, et c'est précisément de ce côté-là que doit se déployer notre énergie et nos ressources.

Peut-être serait-il possible à d'autres ordres religieux de suivre l'exemple des Rédemptoristes, en préparant des sujets capables d'exercer le ministère chez les Ruthènes. Ce serait bien, en effet, le moyen le plus simple et le plus efficace de résoudre ce problème urgent.

Peut-être aussi quelques prêtres animés d'un beau zèle apostolique obtiendraient-ils de leur évêque la permission de se rendre en Europe, pour y apprendre les langues slaves, afin de revenir exercer leur ministère au milieu de cette population cosmopolite, qui constitue aujourd'hui notre patrimoine catholique de l'Ouest canadien.

Entin, qu'il nous soit permis d'ajouter que nous invitons cordialement les officiers du service civil ou militaire, jouissant d'une retraite suffisante, et que les liens de famille n'attachent plus au foyer, d'entreprendre les études nécessaires pour atteindre le sacerdoce, afin de pouvoir exercer le saint ministère au Nord-Ouest.

Reportons-nous à l'époque du moyen âge, et rappelons-nous le bien que firent les ordres militaires en aidant à l'Eglise à répandre le verbe de Dieu. Pourquoi l'histoire ne se répéterait-elle pas aujourd'hui ? Car il est bien vrai de dire du Canada ; « La moisson, en effet, est grande ; mais bien peu nombreux sont les moissonneurs. »

Agréez, monsieur,

l'expression de ma considération distinguée.

(signé) P.-H.-D. Casgrain, ptre,

secrétaire

de l'Association catholique d'Immigration du Canada.

---